

Projet Associatif – Cie Les Archers du DRAC





Agrément N°. 22038255000



I-Présentation

Afin de ne pas entraîner de démotivation, de sensation de stagnation, de non progression et afin d'éviter également qu'une certaine routine ne s'installe, nous avons réfléchi aux moyens de rendre la pratique de plus en plus motivante.

Les bénévoles étant au cœur de l'action du club, chacun a ses idées et il s'agit maintenant de construire un ensemble cohérent.

La définition des objectifs à court, moyen et long terme et les actions à mettre en place pour améliorer la situation du club sont des choses toujours délicates.

Pour remédier à cet état de choses, nous envisageons la mise en place d'un plan de développement étalé sur 5 ans. Ce plan servira de schéma directeur pour l'ensemble des actions et les indicateurs permettront d'évaluer les résultats. Il est construit en cohérence avec les plans régionaux et fédéraux qui visent à l'amélioration de la qualité de l'enseignement pour améliorer le niveau général de nos archers et susciter l'engouement. Ce plan sera diffusé pour faire connaître les objectifs et orientations de la compagnie aux divers partenaires : ASF, OMS, CDHI. Ce plan sera publié sur notre site internet.

II-Les objectifs.

- -Obtenir les labels Club (bronze, argent, or) proposés par la Fédération Française de Tir à l'Arc pour donner un nouvel essor au club et motiver les bénévoles. Nous avons obtenu le label bronze FFH pour la saison 2016-2018. Nous avons raté de peu le label Argent, mais ce n'est que partie remise! Nous avons également obtenu pour la saison 2016-2018 le label Bronze FFTA.
 - Ces « label club » identifient l'expertise et la qualité de l'offre sportive(s) et de services proposés par notre club à ses adhérents. C'est une reconnaissance au sein d'un réseau de clubs identifiés par la Fédération (FFTA et FFH) : accessibilité, qualité de l'encadrement, conditions de pratiques, service, matériel, convivialité.
 - L'obtention de ces labels nous permet de mettre en place une communication privilégiée et de profiter d'une démarche d'accompagnement unique de la part de la FFTA et de la FFH. A long terme, obtenir les **labels Or**.
- -S'engager dans des formations fédérales :
 - *CQH (Certificat de Qualification Handisport) **Tir à l'Arc**.

 Il s'agit d'une formation spécifique à l'enseignement du tir à l'arc pour un public handicapé.
 - *Entraîneur niveau 1et 2: L'intervention de l'Entraîneur 2 se situe dans le cadre des clubs affilié à la FFTA. Ses actions dépassent le simple cadre du club. Il est en effet amené à suivre des archers lors des compétitions organisées par d'autres clubs de la FFTA.
- -Devenir (à long terme) un club formateur suivant le cahier des charges fédéral : être classé au niveau ETAF (Ecole de tir à l'Arc Français). L'ambition du projet de devenir un club formateur est de développer des structures d'accueil et de formations performantes afin que de jeunes archers deviennent compétiteurs et performants.
- -Favoriser le développement de moyens de préparation des archers souhaitant atteindre un objectif sportif de haut niveau.

Pour atteindre ces objectifs, il convient d'agir sur les principaux acteurs :

- -le club
- -les bénévoles
- -la famille.

Le développement de la communication, de la formation et l'encadrement en direction de ces acteurs aidera à atteindre ces objectifs. Pour cela il faut un état des lieux le plus large possible, qui va permettre de définir les actions nécessaires, chiffrer et trouver les budgets, planifier les actions.

Un groupe de réflexion devra être créé au bureau pour définir le plan de développement du club. Des indicateurs (critères d'évaluation) doivent être prévus dès le début de ce plan.

III-Les différents acteurs.

1-Le club

Le club doit devenir un espace d'accueil ouvert à tous et permettre une pratique diversifiée, du jeu à la compétition. Les parents des jeunes doivent être impliqués, le tir à l'arc étant reconnu comme pouvant être pratiqué en famille. C'est dans ce cadre convivial et tolérant qu'il sera possible de véhiculer les valeurs liées à la discipline.

L'archer va construire des actions qui permettent de s'ancrer dans le réel et va être obligé d'améliorer:

- Son calme et sa concentration,
- Les coordinations et dissociations musculaires.

Tout ceci dans un strict respect des règles propres à chaque discipline et des consignes de sécurité. La charge aux encadrants par l'exemple d'inculquer des valeurs de respect et de tolérance, etc.

2-Les bénévoles

Il faut «identifier » et valoriser le bénévole pour les prochaines saisons, améliorer l'information et la formation pour éveiller la prise de responsabilité. À ce jour il n'est pas encore possible de développer un emploi permanent, il faudrait pour ce faire avoir d'autres créneaux en salle et diriger des actions vers les milieux extra fédéraux.

En attendant les bénévoles doivent être mis en valeur par des actions spécifiques :

- Aide à la formation complémentaire et prise en charge d'une partie ou totalité des frais de déplacements et pédagogiques par le club.
- Création d'une journée « d'ouverture » avec mise en place d'atelier pour qu'ils se sentent épaulés et considérés (faire venir un formateur et un entraîneur de haut niveau).
- Faire comprendre aux archers que sans les bénévoles le club ne pourrait pas fonctionner ce qui entraîne de leur part des obligations d'exactitude, de respect et de politesse.
- Organiser une sortie en groupe des « Bénévoles » sur une compétition officielle, où toute l'organisation est prise en charge par le club.
- Faire un tableau d'affichage avec un compte rendu des actions et des bénévoles présents.

3-La famille

Le tir à l'arc peut être un sport pratiqué en Famille. L'adaptation des arcs permet de pratiquer de 7 à 77 ans. Il faut impliquer la famille pour faire comprendre que l'objectif n'est pas de faire « une garderie » mais d'aider les jeunes dans leur développement.

Les moyens utilisés seront liés à la communication :

- Directe lors des débuts, des fins de séances éventuellement.
- Indirecte par l'affichage au club et sur le site internet

Mais aussi:

- Un travail de qualité envers les enfants.
- Une implication des parents dans l'achat éventuel du matériel et la participation aux compétitions.
- Des réunions régulières avec eux pour leur expliquer les projets du club.

IV-Objectifs différents selon les publics.

La mise en place de tous ces moyens permettra d'améliorer le fonctionnement vers les différents publics :

- les non-compétiteurs.
- les compétiteurs.
- les jeunes.
- le sport adapté.

1-Les non-compétiteurs

L'animation est le premier volet de l'action. La compétition n'est certainement pas l'object if de bon nombre de licenciés FFTA, il convient donc de leur faire découvrir les jeux liés à cette discipline. (tir sur parcours, etc.) Il est important de répondre à l'attente « loisirs » et proposer plusieurs formes de pratiques.

2-Les compétiteurs

Les objectifs DR à moyen et long terme sont de constituer une équipe mixte, puis <u>entièrement</u> féminine pour atteindre la DRE puis la DN1.

Une équipe Classique devrait être constituée pour participer aux compétitions de la DR (Division Régionale). Cette équipe doit pouvoir créer une importante dynamique dans le club. La compétition de DR permet de décerner le titre de champion Régional par équipe de club, d'accéder à la DRE puis à la DN1 (division nationale). Cette compétition doit nous aider à nous structurer sportivement autour d'un projet compétitif.

Elle permet d'amener les tireurs à pratiquer le tiren compétition par équipe et d'élever le degré de compétitivité et de performance.

Pour ce faire il faut :

- Les moyens financiers d'inscription, de déplacements, de frais, etc.
- Un cahier des charges qui définit les minima pour être membre de l'équipe.
- Un capitaine d'équipe qui gère les problèmes spécifiques.
- Un ou deux entraînements par semaine minimum pour les prétendants à l'équipe DR conduit par un entraîneur.
- Une pédagogie par objectif avec une planification des périodes entraı̂nement/compétition et un plan de travail individuel.
- Un suivi sur les compétitions par l'entraîneur,

3-Les jeunes

Développer et fidéliser les jeunes, en utilisant :

- Un enseignement individualisé et une adaptation constante du matériel en fonction de l'évolution des archers,
- Un groupe composé au maximum de huit archers par entraîneur,
- La promotion interne (publication sur les lieux de pratique des résultats et des informations),
- Les passages de niveaux, les compétitions débutant...
- Remises des badges et insignes de niveaux (plumes et flèches),
- Mise en place progressive du carnet d'entraînement,
- Acheter le matériel nécessaire à l'évolution des arcs (branches plus fortes, Berger.Button, cliker, viseur, stabilisations, palettes, dragonnes),
- Achat de matériel de promotion (plumes et flè ches de progressions, badges.)

4-Le sport adapté

• Au sein du Club former un bénévole au Certificat de qualification Handisports dans la discipline tir à l'arc.

V-Conclusion.

Ce plan de développement est un outil central pour permettre la progression du club au niveau départemental puis régional voir national.

Il est ambitieux par rapport à la situation actuelle mais réaliste dans ses objectifs.

Les résultats, mesurables objectivement grâce aux indicateurs mis en place, permettront de valoriser l'ensemble des bénévoles.